

NOTRE APPROCHE DE LA FISCALITÉ

Woodside reconnaît l'importance de régimes fiscaux stables, durables et compétitifs.

Nous sommes conscients que la préservation de notre permis social repose sur l'établissement de relations sincères et durables avec toutes nos parties prenantes et les communautés riveraines de nos zones d'activités.

Payer nos impôts en conformité aux lois et règlements concourt à préserver notre permis social.

La politique de gouvernance fiscale définie par Woodside et approuvée par son Conseil d'administration se veut claire: se conformer aux lois et règlements fiscaux applicables à nos activités.

Nous n'approuvons pas le recours à des montages artificiels et appliquons les conditions normales du marché dans nos transactions à l'international.

Woodside s'engage à maintenir des relations ouvertes et constructives avec les administrations fiscales situées sur territoire national australien ainsi qu'à l'étranger.

Nous adoptons une démarche proactive avec les administrations fiscales ; ce qui nous permet d'aligner nos interprétations sur les lois et pratiques en vigueur.

C'est ainsi que notre Société-mère australienne a conclu un Accord de Conformité Annuelle avec le Bureau Australien des Impôts ; ce qui assure un cadre d'échange et de coopération en temps réel.

Woodside salue toute initiative de transparence fiscale visant à améliorer la confiance du public sur la régularité des contributions fiscales des entreprises.

Woodside est ainsi membre du Comité volontaire Australien pour la Transparence du Code Fiscal.

Woodside est reconnue comme une des entreprises leader du classement Dow Jones d'Indice de durabilité pour la transparence fiscale ; tout en étant également membre depuis 2005 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous sur notre site et consultez notre Politique fiscale ou notre rapport sur le développement durable.